



CC Coeur de Loire (Siren : 200067916)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cosne-Cours-sur-Loire
Arrondissement	Cosne-Cours-sur-Loire
Département	Nièvre
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	17/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Thierry FLANDIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, place georges Clémenceau
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	58203 COSNE COURS SUR LOIRE
Téléphone	03 86 28 92 92
Fax	
Courriel	ccln@cc-loire-nohain.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 951
-----------------------------	--------

Densité moyenne 36,12

Périmètre

Nombre total de communes membres : 30

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
58	Alligny-Cosne (215800020)	895
58	Annay (215800079)	344
58	Bulcy (215800426)	134
58	Cessy-les-Bois (215800483)	97
58	Châteauneuf-Val-de-Bargis (215800640)	544
58	Ciez (215800772)	375
58	Colméry (215800814)	327
58	Cosne-Cours-sur-Loire (215800863)	10 131
58	Couloutre (215800897)	198
58	Donzy (215801028)	1 610
58	Garchy (215801226)	435
58	La Celle-sur-Loire (215800442)	841
58	Menestreau (215801622)	114
58	Mesves-sur-Loire (215801648)	723
58	Myennes (215801879)	538
58	Neuvy-sur-Loire (215801937)	1 468
58	Perroy (215802091)	164
58	Pougny (215802133)	476
58	Pouilly-sur-Loire (215802158)	1 661
58	Saint-Andelain (215802281)	523
58	Sainte-Colombe-des-Bois (215802364)	134
58	Saint-Laurent-l'Abbaye (215802489)	219
58	Saint-Loup (215802513)	475
58	Saint-Malo-en-Donzinois (215802521)	131
58	Saint-Martin-sur-Nohain (215802562)	389
58	Saint-Père (215802612)	1 118
58	Saint-Quentin-sur-Nohain (215802653)	103
58	Sully-la-Tour (215802810)	614
58	Tracy-sur-Loire (215802950)	984
58	Vielmanay (215803073)	186

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
- Autres énergies

interventions dans l'étude et la création de zones de développement éolien ou toutes autres zones ou secteurs d'énergies renouvelables

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif

Assainissement autonome : (cf Fonctionnement du service public d'assainissement non collectif SPANC). La mise aux normes des installations relève uniquement des particuliers.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

. Elimination des déchets et des ordures ménagères (collecte, traitement et élimination), à l'exception de la collecte des encombrants et des décharges de classe III qui restent de la compétence des communes.

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Sanitaires et social

- Action sociale

. Intervention dans le domaine social et de la santé : Les projets et les actions dans le domaine social sont considérés d'intérêt communautaire dès lors qu'ils s'adressent potentiellement à des bénéficiaires résidant dans toutes les communes de la communauté de communes et qu'ils contribuent à assurer une solidarité entre les habitants de l'ensemble du territoire communautaire. (cf Services de proximité. (cf Aide au maintien à domicile des personnes dépendantes. (cf Politique de la jeunesse, de l'enfance et de la petite enfance. (cf Politique de l'insertion et de l'emploi à destination de tous les publics concernés. (cf Favoriser le maintien des services de la santé sur le territoire. (cf Aide au fonctionnement du centre social cantonal. Toute intervention en faveur des autres associations locales reste du domaine communal.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, d'activité politique locale du territoire concerné et aux activités commerciales Arnay et Donzy. (cf Zone d'activité de la fringale et Perroy. (cf Zones d'activité futures de l'ensemble du territoire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

. Création, aménagement et équipement de nouveaux locaux à vocation artistique et culturelle. La gestion de l'ensemble de ces équipements présents et à venir reste de la compétence des communes, selon les modalités qui régissent les rapports entre bailleurs et au sens du code civil. . Soutien à l'animation culturelle et sportive : Sont d'intérêt communautaire : les manifestations ayant lieu sur cinq communes du territoire minimum ou qui, par leurs renommées, dépassent les frontières du Donziais et contribuent à sa promotion. Favoriser l'ouverture culturelle et sportive des jeunes du territoire. Sont d'intérêt communautaire, les actions inscrites dans les projets pédagogiques des écoles primaires et maternelles et du collège tels que, spectacles culturels, classes découvertes et séjours linguistiques, ainsi que l'aide au fonctionnement des associations ou coopératives s'y rattachant. Soutien au fonctionnement de l'école de musique intercommunale. - . Sont déclarées d'intérêt communautaire la construction et la réparation des équipements sportifs structurants : ? Piscine de Donzy. ? COSEC de Donzy. ? Equipements et installations sportifs des communes de Donzy et Châteauneuf Val de Bargis. ? Toute construction neuve. La gestion de l'ensemble de ces équipements présents et à venir reste de la compétence des communes.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports non urbains <i>Organisation du service de transport à la demande pour les personnes dépourvues de moyen de locomotion, à destination de Pouilly sur Loire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>. Tourisme et développement touristique : ? Mise en œuvre de toute initiative tendant à favoriser le développement touristique. ? Aides directes ou indirectes à l'Office de Tourisme intercommunal. ? Information et promotion du territoire. ? Incitation financière à la création d'hébergement touristique et à leurs mises aux normes.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social <i>- Constitution de réserves foncières, pour les équipements structurant d'intérêt communautaire, pour l'aménagement des lotissements et pour la création de logements sociaux- Création, réhabilitation de logements sociaux, transformation de maisons d'habitation ou d'ancien ensemble immobilier en logements sociaux</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Mise en œuvre des outils de programmation et d'études dans les domaines de l'habitat sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes (OPAH, PLH,...) y compris le financement des actions s'y rattachant et votées par la communauté.</i>
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>. Partage de personnels de la CDC à destination de communes : à la demande des communes, la communauté de communes En Donzais pourra proposer par convention le recrutement et le partage de personnels techniques et/ou administratifs entre les collectivités et/ou la CDC.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>- Mise en place d'un réseau urbain de télécommunications- Pose de fourreaux destinés à recevoir notamment de la fibre optique</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser le développement et l'accès aux technologies de l'information et aux services associés.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
58	SM "Nièvre Numérique" (200002400)	SM ouvert	224 115
58	PETR Val de Loire Nivernais (200051555)	SM ouvert	148 567

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)